

# **HONORAIRES DE L'AGENCE**

## **PRIX EFFECTIVEMENT PRATIQUES**

### **LOCATIONS VIDES**

Honoraires TTC (taux actuel de TVA de 20%) à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10€/M2

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/M2

Honoraires TTC (taux actuel de TVA de 20%) à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation : de 100€ à 300€

- Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10€/M2

- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/M2

Commercial – Industriel ou Loyer annuel CC 12% TTC

Professionnel

### **LOCATIONS SAISONNIERES**

Courtes durées (< à 3 mois) Loyer de la période 30 % TTC à charge du locataire

**Taxe de séjour : 1 € / personne / jour**

### **FRAIS DE GESTION**

Habitation ou mixte Loyer mensuel 8,04 % TTC à charge du propriétaire

Commercial ou industriel Loyer triennal 12 % TTC à charge du propriétaire

### **VENTES**

Habitation ou professionnel Montant de la Transaction 6 % TTC  
avec un minimum de 6 000 € TTC  
pour les ventes inférieures à 90 000 €

Commercial ou Industriel Montant de la Transaction 12% TTC

Terrain à bâtir Montant de la Transaction 12% TTC

Cession de bail Montant de la Transaction 12% TTC à charge du preneur

Cession de bail Montant de la Transaction 12% TTC à charge du preneur

Cession de bail Montant de la Transaction 12% TTC à charge du preneur

Cession de bail Montant de la Transaction 12% TTC à charge du preneur

**(à titre indicatif T.V.A.à 20 %)**